

AFRICAN UNION		UNION AFRICAINE
الاتحاد الأفريقي <i>African Commission on Human & Peoples' Rights</i>		UNIÃO AFRICANA <i>Commission Africaine des Droits de l'Homme & des Peuples</i>
48, Kairaba Avenue, P. O. Box 673, Banjul, The Gambia Tel: (220)4402 962; 4377721 – 23; Fax: (220)4400 764 E-mail: achpr@achpr.org ; Web: www.achpr.org		

Référence : ACHPR/OS/44/NGO/EM
Date : 28 septembre 2008

ONG jouissant du statut d'observateur auprès de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples

INVITATION A LA 44^{ème} SESSION ORDINAIRE DE LA COMMISSION AFRICAINE DU 10 AU 24 NOVEMBRE 2008

J'ai l'honneur d'inviter toutes les organisations non gouvernementales (ONG) jouissant du statut d'observateur auprès de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples à la 44^{ème} Session ordinaire de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, prévue à **Abuja, Nigeria, du 10 au 24 novembre 2008**.

Le Projet d'ordre du jour de la Session est ci-joint.

Comme d'habitude, les frais de voyage et d'hébergement relatifs à la participation du/des représentants seront à la charge de leurs organisations respectives.

Vous pourrez trouver les informations relatives aux hôtels disponibles et **comment procéder aux réservations** dans la note d'information aux participants, sur le site web de la Commission africaine www.achpr.org.

Il est fortement recommandé aux participants **d'obtenir leurs visas avant de quitter leur pays**. Toutefois, pour ceux qui n'ont pas de représentation diplomatique en République fédérale du Nigeria dans leur pays, des visas leur seront délivrés à leur arrivée à l'Aéroport international Murtala Mohammed ou à d'autres points d'entrée, sur présentation de leur lettre d'invitation à la Session.

Il est fortement recommandé aux participants de faire les vaccinations nécessaires et de voyager avec leur carnet de vaccination.

Le formulaire d'inscription préliminaire ci-joint devrait être rempli et retourné au Secrétariat de la Commission africaine à Banjul, en Gambie, au plus tard le **20 octobre 2008**.

Les participants qui souhaitent contribuer par des articles ou intervenir sur des points de l'ordre du jour devraient en informer à l'avance le Secrétariat de la Commission africaine et soumettre leurs articles/contributions au plus tard deux (2) semaines avant le début de la Session.

En attendant avec impatience de vous voir à Abuja, je vous prie d'accepter l'expression de mes salutations sincères.


Dr Mary Maboreke

Secrétaire de la Commission Africaine

